|  |  |
| --- | --- |
|  | **COVID -19 – Réouverture des écoles****Fiche information parents des élèves du 1er degré** |

Avec la levée des mesures de confinement, les écoles pourront, à partir du 12 mai, accueillir des groupes d’élèves définis par l’équipe enseignante au regard des ressources et des contraintes locales. Malgré les contraintes imposées par cette crise sanitaire inédite, les enfants retrouveront plaisir à retourner à l’école pour apprendre et s’épanouir grâce aux autres enfants et aux adultes qui les entourent.

Les modalités sanitaires et pédagogiques de réouverture des écoles sont nécessairement concertées avec l’ensemble des responsables et partenaires de la communauté éducative impliqués. Ces mesures ont été étudiées et définies au plus près des spécificités territoriales, structurelles et pédagogiques. Les choix retenus s’appuient sur les recommandations et la doctrine sanitaire du protocole établie par le ministère à l’adresse des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l’Etat, des directeurs ainsi qu’à l’ensemble des communautés scolaires.

Dans le cadre de cette reprise de la scolarité, un temps d’échange est envisagé pour permettre aux élèves d’exprimer leur ressenti en mettant des mots sur leur vécu de la situation de confinement et leurs émotions.

Des activités pédagogiques seront proposées pour expliciter aux élèves que l’école va dorénavant fonctionner avec de nouvelles règles qui nécessitent une évolution des comportements à l’école et en dehors de l’école. A ce titre, les gestes barrières et les recommandations sanitaires feront de fait l’objet d’un apprentissage spécifique.

**Je suis parent d’un enfant scolarisé dans une école en situation de réouverture :**

Gestion du risque sanitaire à mon niveau :

* Je m’engage à ne pas confier mon enfant à l’école en cas d’apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou dans ma famille.
* Je prends la température de mon enfant avant le départ pour l’école. En cas de de symptômes ou de fièvre (37,8°C), mon enfant ne doit pas se rendre à l’école.
* Je joue un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à mon enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables,…).
* Je m’efforce de veiller au port de vêtements assurant une autonomie d’habillage et déshabillage maximale de mon enfant.

**1. Informations générales sur l’organisation pédagogique de l’école :**

Le retour à l’école en présentiel s’organise sur la base d’effectifs réduits. Ce retour se veut progressif, évolutif dans la durée. De fait, l’organisation proposée impliquera un réajustement des modalités d’accueil et d’enseignement en fonction du contexte.

|  |
| --- |
| **Niveaux et classes pour lesquels l'accueil dans l'école est possible :** |
| **Enseignant(s) présent(s)** | **niveau scolaire confié** | **effectif du groupe** | **lieu d’enseignement****(classe…)** | **cours en classe** | **modalité d'alternance couplée avec travail à la maison par groupes définis précisant le format et les périodes** |
|  |  |  |  |  |  *Ex : Groupe1 les 18/19/05 ou semaine A ou…* | *Ex : Groupe2 les 21/22/05 ou semaine B ou…* |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
| **Modalités envisagées pour les autres élèves :** |
| **enseignant en télétravail****(vulnérabilité de santé au COVID19)** | **niveau scolaire confié** | **effectif du groupe** | **domicile** | **continuité pédagogique à distance** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

**Présence éventuelle de personnes nouvelles dans l’école (statut et rôle) :**

**2. Informations sur les mesures de précaution sanitaires prises dans l’école en lien avec les services de la mairie :**

**Modalités d’accès à l’école et de sortie :**

Il est impératif d’éviter les rassemblements aux abords de l’école. A ce titre, des dispositifs matériels peuvent être aménagés par la mairie aux abords de l’école.

Les horaires d’accueil de chacun des groupes peuvent également être légèrement décalés afin de fluidifier les flux.

Ces protocoles devront être respectés de même qu’une interdiction formelle pour les parents de pénétrer dans l’enceinte de l’école.

**Temps Périscolaire (service de garderie) géré par la collectivité locale :**

**Horaires d’accueil : Point d’accueil :**

**Service de restauration : Modalités et lieu de prise du repas :**

**Horaires de sortie : Point de sortie :**

**Temps scolaire :**

**Horaires d’accueil : Point d’accueil :**

**Horaires de sortie : Point de sortie :**

**Modalités d’organisation de la récréation :**

**En école maternelle, modalités d’organisation de la sieste : (espace entre les lits, air confiné, couvertures, lits, doudous, etc.) :**

**Modalités de gestion d’un cas COVID dans l’école qu’il concerne son enfant ou un autre élève:**

* Isolement immédiat de l’élève avec un masque pour les enfants en âge d’en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l’attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
* Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu’ils viennent chercher l’élève en respectant les gestes barrière.
* Un appui du médecin ou de l’infirmier de l’éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

**Je rappelle à mon enfant les gestes barrière**

